



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



105^e ANNEE - N° 5



SEPTEMBRE-OCTOBRE 1979

NOTRE COUVERTURE

STATUE DE NOTRE-DAME DE BALLAND - XII^e siècle

Le prieuré Saint-Michel de Balland fut donné à l'abbaye du Mont Saint-Michel par le chevalier Adelain et confirmation en fut donnée, par le duc de Normandie Guillaume le Bâtard, vers 1037-1046. Il est aussi question de ce prieuré dans le mandement du Pape Callixte II à l'Abbé Roger II en 1119.

La chapelle était dédiée à saint Michel et le prieur était à la fois administrateur des biens et procureur de l'Abbé. Habituellement, il y avait à Balland deux religieux : le prieur et un « socius », comme l'indique Nicolas le Vitrier, abbé du Mont, dans son rapport de 1338.

Pierre Le Roy, en 1400, réunit Balland à l'abbaye, afin d'éviter les taxes dues pour les prieurés indépendants, et confirmation fut donnée de cette décision par le nonce du Pape Benoît XIII.

Dans la chapelle de ce prieuré Saint-Michel, il y avait une statue de Notre-Dame qui fut donnée sans doute par les Bénédictins. Cette statue n'a cessé d'intriguer les connaisseurs. On y reconnaît le type des vierges romanes, assises sur un siège antique, le visage grave, empreint de majesté, le regard perdu dans une lointaine contemplation, présentant l'enfant Jésus assis, lui aussi, sur les genoux de sa Mère. Cette attitude contemplative rappelle le caractère hiératique des vierges des icônes. Par sa stylisation, les plis du vêtement, la décoration, l'attitude générale des personnages, le groupe de Balland se rattache aux statues du XII^e siècle, assez nombreuses dans la région parisienne, et spécialement à la vierge dite de la « Carole », qui se voit à la basilique Saint-Denis.

La chapelle actuelle fut reconstruite en 1856 par l'Abbé Le Franc, de Pontorson, et c'est lui qui a placé la nouvelle chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours, en souvenir de son ministère à Bellosanne, au diocèse de Rouen. Mais c'est l'antique statue qui protège ces lieux.

Actuellement, la vénérable statue de Notre-Dame se trouve dans l'église abbatiale du Mont Saint-Michel pour la préserver des voleurs, hélas ! si nombreux à notre époque. Une copie très fidèle en a été faite par les soins des Beaux-Arts et posée dans la chapelle de Balland.

La statue est en pierre calcaire polychromée de 1,25 m de haut, 0,50 m de large et 0,45 m de profondeur. La Vierge est assise sur un siège rectangulaire garni d'un coussin ; les côtés du siège sont décorés d'arcatures trilobées et de quatre feuilles, sa corniche de feuillages et de cabochons. Son manteau est retenu sur la poitrine par une grosse agrafe ; il tombe sur le corps en formant des plis amples. La main droite est posée sur la jambe. De sa main gauche, elle maintient l'Enfant-Jésus assis sur ses genoux et qui porte le globe du monde. C'est une des plus belles et des plus anciennes statues de Basse-Normandie.

Les pèlerins se rassemblent à Balland chaque année, le 1^{er} mai.



Les Annales du Mont Saint-Michel

La communion des saints

Pourquoi notre louange à l'égard des saints, pourquoi notre chant à leur gloire, pourquoi cette fête même que nous célébrons ? Que leur font ces honneurs terrestres, alors que le Père du ciel, en réalisant la promesse du Fils, les honore lui-même ? De nos honneurs, les saints n'ont pas besoin, et rien dans notre culte ne peut leur être utile. De fait, si nous vénérons leur mémoire, c'est pour nous que cela importe, non pour eux. Pour ma part, je l'avoue, je sens que leur souvenir allume en moi un violent désir.

Le premier désir, en effet, que la mémoire des saints éveille, ou plus encore stimule en nous, le voici : nous réjouir dans leur communion tellement désirable et obtenir d'être concitoyens et compagnons des esprits bienheureux, d'être mêlés à l'assemblée des patriarches, à la troupe des prophètes, au groupe des apôtres, à la foule immense des martyrs, à la communauté des confesseurs, au chœur des vierges, bref d'être associés à la joie et à la communion de tous les saints. Cette Eglise des premiers-nés nous attend, et nous n'en aurions cure ! Les saints nous désirent, et nous n'en ferions aucun cas ! Les justes nous espèrent, et nous nous déroberions !

Réveillons-nous enfin, frères ; ressuscitons avec le Christ, cherchons les réalités d'en haut ; ces réalités, savourons-les. Désirons ceux qui nous désirent, courons vers ceux qui nous attendent, et puisqu'ils comptent sur nous, accourons par nos désirs spirituels. Ce qu'il nous faut souhaiter, ce n'est pas



seulement la compagnie des saints, mais leur bonheur, si bien qu'en désirant leur présence, nous ayons l'ambition aussi de partager leur gloire, avec toute l'ardeur et les efforts que cela suppose. Car cette ambition-là n'a rien de mauvais : nul danger à se passionner pour une telle gloire.

Et voici le second désir dont la commémoration des saints nous embrase : voir, comme eux, le Christ nous apparaître, lui qui est notre vie, et paraître nous aussi avec lui dans la gloire. Jusque-là, il ne se présente pas à nous comme il est en lui-même, mais tel qu'il s'est fait pour nous : notre Tête, non pas couronnée de gloire, mais ceinte par les épines de nos péchés. Il serait honteux que, sous cette tête couronnée d'épines, un membre choisisse une vie facile, car toute la pourpre qui le couvre doit être encore non pas tant celle de l'honneur que celle de la dérision. Viendra le jour de l'avènement du Christ : alors on n'annoncera plus sa mort de manière à nous faire savoir que nous aussi sommes morts et que notre vie est cachée avec lui. La Tête apparaîtra dans la gloire, et avec elle les membres resplendiront de gloire, lorsque le Christ restaurera notre corps d'humilité pour le configurer à la gloire de la Tête, puisque c'est lui la Tête.

Cette gloire, il nous faut la convoiter d'une absolue et ferme ambition. Et vraiment, pour qu'il nous soit permis de l'espérer, et d'aspirer à un tel bonheur, il nous faut rechercher aussi, avec le plus grand soin, l'aide et la prière des saints, afin que leur intercession nous obtienne ce qui demeure hors de nos propres possibilités.

SAINT BERNARD



La résurrection des morts

La Congrégation pour la Doctrine de la foi a adressé aux évêques du monde entier une lettre datée du 17 mai et approuvée par Jean-Paul II au sujet de « quelques questions d'eschatologie », laissant aux Conférences épiscopales le soin de les faire connaître. Le cardinal Etchegaray, président de la Conférence épiscopale, publie le texte précédé de l'introduction suivante :

La Congrégation pour la Doctrine de la foi vient d'envoyer aux évêques du monde entier une lettre sur « quelques questions concernant l'eschatologie », c'est-à-dire sur l'au-delà de la mort et la vie éternelle.

Sur ce point fondamental, « l'enseignement ne peut pas se permettre de défaillances ; il ne peut même rester déficient ou incertain sans mettre en péril la foi et le salut des fidèles ».

Pourquoi ce rappel aujourd'hui ?

Parce que les « représentations imaginatives et arbitraires » qui circulent parfois dans la littérature ou les médias rendent incompréhensible la prière de l'Eglise à l'heure de la mort.

Parce que, à la suite de travaux de recherche nécessaires mais répandus sans suffisantes garanties « le peuple chrétien est désemparé de ne plus retrouver son vocabulaire et ses connaissances familières ».

Parce que cela rejoint des questions essentielles pour tout homme, pèlerin de la promesse de Dieu et chercheur parfois tragique du sens de la destinée humaine.

L'essentiel de la foi est en cause. Nous le rappelons l'an dernier à Lourdes : « Avec le Christ glorifié, élevé à la droite du Père, l'un de nous, un homme de notre espèce, est entré comme le premier-né d'une multitude de frères dans le paradis de Dieu, depuis lors indestructiblement lié au monde des hommes. La résurrection du Christ est promesse de la nôtre. Elle nous libère de la peur de la mort ». (« Il est grand le mystère de la foi », Assemblée plénière de l'épiscopat à Lourdes 1978).

Cette lettre inspirera notre catéchèse, notre prédication en la fête de l'Assomption de la Vierge qui anticipe ainsi notre propre rencontre définitive avec le Dieu vivant.

« J'attends la résurrection des morts Et la vie du monde à venir ».

La lettre de la Congrégation de la Foi comprend six pages. Après une longue introduction, le texte énumère sept points qui énoncent l'essentiel de la foi de l'Eglise sur la résurrection des morts ; elle s'achève par un encouragement aux théologiens, mais aussi par des exigences faites aux évêques pour qu'ils soient « très fermes sur l'essentiel de la doctrine ». Nous publions ci-dessous la page centrale du document, qui décrit en sept points la foi de l'Eglise quant à la mort.

La Congrégation « veut ici rappeler l'enseignement que donne l'Eglise au nom du Christ, spécialement sur ce qui advient entre la mort du chrétien et la résurrection générale.

1. — L'Eglise croit (cf. *Credo*) à une résurrection des morts.
2. — L'Eglise entend cette résurrection de l'homme tout entier ; celle-ci n'est pour les élus rien d'autre que l'extension aux hommes de la résurrection même du Christ.
3. — L'Eglise affirme la survivance et la subsistance après la mort d'un élément spirituel qui est doué de conscience et de volonté, en sorte que le « moi » humain subsiste. Pour désigner cet élément, l'Eglise emploie le mot « âme », consacré par l'usage de l'Ecriture et de la Tradition. Sans ignorer que ce terme prend dans la Bible plusieurs sens, elle estime néanmoins qu'il n'existe aucune raison sérieuse de le rejeter et considère même qu'un outil verbal est absolument indispensable pour soutenir la foi des chrétiens.
4. — L'Eglise exclut toute forme de pensée ou d'expression qui rendrait absurdes ou inintelligibles sa prière, ses rites funèbres, son culte des morts, lesquels constituent, dans leur substance, des lieux théologiques.

5. — L'Eglise, conformément à l'Ecriture, attend « la manifestation glorieuse de Notre Seigneur Jésus-Christ » (*Dei Verbum*, I, 4), considérée cependant comme distincte et différée par rapport à la situation qui est celle des hommes immédiatement après leur mort.

6. — L'Eglise, dans son enseignement sur le sort de l'homme après sa mort, exclut toute explication qui ôterait son sens à l'Assomption de Marie en ce qu'elle a d'unique, c'est-à-dire le fait que la glorification corporelle de la Vierge est l'anticipation de la glorification destinée à tous les autres élus.

7. — L'Eglise, dans la fidélité au Nouveau Testament et à la Tradition, croit à la félicité des justes qui seront un jour avec le Christ. Elle croit qu'une peine attend pour toujours le pécheur qui sera privé de la vue de Dieu, et à la répercussion de cette peine dans tout son être. Elle croit enfin pour les élus à une éventuelle purification préalable à la vision de Dieu, tout à fait étrangère cependant à la peine des damnés. C'est ce que l'Eglise entend lorsqu'elle parle d'enfer et de purgatoire.

En ce qui concerne les conditions de l'homme après la mort, le danger de représentations imaginatives et arbitraires est particulièrement à redouter, car leurs excès entrent pour une grande part dans les difficultés que rencontre souvent la foi chrétienne. Les images employées dans l'Ecriture méritent cependant le respect. Il faut en saisir le sens profond, en évitant le risque de trop les atténuer, ce qui équivaut souvent à vider de leur substance les réalités qu'elles désignent.

Ni les Ecritures ni la théologie ne nous fournissent de lumières suffisantes pour une représentation de l'au-delà. Le chrétien doit tenir solidement deux points essentiels : il doit croire, d'une part, à la continuité fondamentale qui existe, par la vertu de l'Esprit-Saint, entre la vie présente dans le Christ et la vie future — en effet, la charité est la loi du Royaume de Dieu et c'est la mesure de notre charité ici-bas qui sera celle de notre participation à la gloire du ciel — ; mais, d'autre part, le chrétien doit discerner la rupture radicale entre le présent et l'avenir du fait que au régime de la foi se substitue celui de la pleine lumière : nous serons avec le Christ et nous « verrons Dieu » (cf. 1 Jn 3, 2), promesse et mystère inouïs en quoi consiste essentiellement notre espérance. Si l'imagination ne peut y arriver, le cœur y va d'instinct et à fond ».

Le Pèlerinage à pied à travers les grèves

Le 16 juillet, avant huit heures, le bourg de Genêts avait une animation peu habituelle : un groupe imposant s'y rassemblait pour entreprendre la traversée des grèves vers le Mont de l'Archange, sous la conduite d'un guide expérimenté et sous la surveillance de la Protection civile. Un temps radieux régnait sur la baie aux reflets argentés. Mille, douze cents pèlerins partaient d'un pas alerte avec à leur tête Monsieur l'Archidiacre d'Avranches, le Doyen de Sartilly et Monsieur le Curé de Dragey-Genêts.

Bien vite, le groupe se partageait en deux : à l'avant, les enfants et les touristes, puis suivait un très important groupe de pèlerins qui, en cours de route, priaient, chantaient, s'arrêtaient pour écouter la Parole de Dieu et la méditer.

Il faut avoir vécu ces heures de silence et de paix pour comprendre le sens de la démarche de ces pèlerins en route vers le Mont qui, pour eux, est d'abord un lieu de prières.

A l'arrivée, une liturgie pénitentielle regroupait tous ces pèlerins à l'église Saint-Pierre : chants, prières, confessions en ont fait un des sommets de la journée avec la montée en procession vers l'Eglise Abbatiale et la messe concélébrée par une vingtaine de prêtres.

Quel beau spectacle que cette foule qui remplissait le sanctuaire de l'Archange et priait d'un seul cœur et d'une seule âme.

Après la réunion de l'après-midi, à l'église Saint-Pierre, où Monsieur le Curé du Mont a fait l'historique du pèlerinage à travers les siècles, les pèlerins ont repris la route de Genêts, sur les pas de cette multitude qui, depuis 708, a traversé les grèves pour retrouver, entre ciel et terre, une raison de vivre et d'espérer, malgré les périls du chemin. Un pèlerinage nous mène toujours à l'essentiel.

La liturgie des Heures du 29 septembre

(Suite)

Nous allons poursuivre notre « inventaire » des textes que propose l'édition typique de la Liturgie des Heures — Liturgia Horarum — le nouveau « bréviaire » du rite romain, pour la fête des saints archanges Michel, Gabriel et Raphaël.

La majeure partie de ces textes provient, rappelons-le, des anciens offices en l'honneur de saint Michel ou, à un degré moindre, de celui des deux autres archanges. Mais ce recours au passé nécessitait un choix qui a été fait de main de maître. Quant aux rares pièces nouvelles, comme les prières terminant les Laudes et les Vêpres, elles sont d'excellente venue.

LAUDES

L'office des Laudes — les louanges du matin : laudes matutinæ — demeure ce qu'il a toujours été : un hommage à Dieu au début du jour nouveau, mais dans une sorte de face-à-face très déférent avec le Seigneur :

« Dieu, Tu es mon Dieu. C'est Toi que je désire dès l'aube... Toute ma vie, je te bénirai » dit le psaume 62, volontiers utilisé à cette heure par la liturgie (1).

Le mot « laudes » signifie : louanges. Et c'est bien un office de chants joyeux et d'adoration que l'Eglise célèbre ainsi chaque matin, inlassablement, quel que soit le temps liturgique où la fête que ramène le calendrier, ou plutôt : dans le cadre même de ce temps ou de cette fête.

I. — L'Hymne

Elle s'adresse à Jésus. Sa première strophe est particulièrement bien adaptée à cette office des Laudes :

« Tibi Christe splendor Patris... A Toi, ô Christ, splendeur du Père, vie et force de nos cœurs, en la présence des anges nous offrons nos vœux. Et nos voix alternées retentissent pour Te présenter des louanges ».

(1) La liturgie byzantine emploie aussi ce ps. 62 à son office de l'aurore (l'orthros).

C'est l'hymne qui se chantait naguère aux Matines et aux Vêpres de ce jour (2) mais donnée, à peu de choses près, dans son texte primitif dont on s'était très fortement éloigné (dans la forme, mais aussi dans le fond) depuis plusieurs siècles.

Si dans la deuxième strophe, il est fait mention des archanges — ce qui constitue une nouveauté dans cette hymne si ancienne (3) — seul Michel y est nommé, et dans la troisième strophe, on prie le Seigneur d'envoyer à notre secours ce grand chef de la milice céleste afin d'avoir accès un jour au paradis. La quatrième et dernière, qui invite à louer la Sainte Trinité constitue une très belle doxologie.

Cette hymne est souvent attribuée au célèbre Raban Maur (780-856), abbé de Fulda puis évêque de Mayence, qui serait également l'auteur de l'hymne au Saint-Esprit : « Veni Creator ».

II. — Psalmodie

Les psaumes 62 et 149 ainsi que le traditionnel cantique « Benedicte » (Dan. 3, 57-88) qui prend place entre l'un et l'autre, sont communs à tous les jours de fête. Mais les antiennes (Laudemus Dominum Angeli Domini — Te sanctum) associent les anges au chant de ces louanges matinales. Rappelons que la fête du 29 septembre a toujours été aussi, dans la pratique, celle de tous les « esprits bienheureux ». Relevons enfin que la deuxième antienne « Anges du Seigneur, bénissez-le éternellement » accompagne, comme dans le passé, le cantique « Benedicte » dont le deuxième verset invite précisément les anges à bénir le Seigneur.

III. — Lecture et Répons

A cette heure matinale, la lecture, brève, nous rappelle la vision qu'eût Jacob dans son sommeil : les anges montant et descendant l'échelle mystérieuse (Gén. 28, 12-13 a). N'est-ce pas

(2) Mais, au Moyen-Age, cette hymne était chantée déjà aux Laudes, du moins au Mont Saint-Michel (dom Lemarié : L'office des fêtes de Saint Michel dans les bréviaires du Mont, dans Millén. mon. du M. S. M. (1966) I pp. 476, 482, 483, 485).

(3) Collaudamus venerantes INCLITOS ARCHANGELOS... le texte primitif porte : OMNES COELI MILITES (tous ceux qui militent dans le ciel). Plus loin le diable n'est plus désigné par « ZABULUS » mais par « SATANA ».

aussi durant son sommeil que saint Aubert vit l'Archange se manifester à lui ?

Le répons bref reprend en partie le deuxième répons de l'office des Lectures :

« Vint se placer un ange — près de l'autel du Temple.

« Un encensoir d'or à la main — près de l'autel du Temple.

« Gloire au Père... ».

Une longue tradition voit en cet ange l'archange Michel en personne. En outre — et surtout — l'évocation de l'encensoir d'or vient en prélude à l'encensement de l'autel qui se pratique normalement les jours de fête pendant le chant du « Benedictus » et rappelle l'offrande des parfums faite autrefois, chaque matin, au Temple de Jérusalem.

IV. — Benedictus

La nouvelle liturgie a maintenu le chant — ou la récitation — quotidienne du cantique de Zacharie (Luc 1, 68-79), le « Benedictus », qui est bien dans la ligne de cet office du matin. Le Dieu-Sauveur n'y est-il pas qualifié de « soleil levant » ?

L'antienne (toute nouvelle dans cet office du 29 septembre) est constituée par le verset final de l'Evangile qui sera lu à la Messe, verset qu'il convient d'ailleurs de rapprocher de la vision de Jacob rapportée dans la lecture brève : « En vérité, je vous le dis : vous verrez les cieux ouverts et les anges de Dieu monter et descendre au dessus du Fils de l'Homme » (Jn 1, 51). Cet Evangile appartenait à l'ancienne messe « votive » des saints anges (4).

V. — Prières

« Bénissez le Seigneur, vous tous ses anges ». Ce verset du psaume 102 sera redit par l'assistance après chacune des demandes de la courte prière litanique précédant le Notre Père et l'oraison finale, et dont le but est de placer toute cette nouvelle journée sous la protection divine.

Au Seigneur lui-même on s'adresse en disant :

(4) L'usage d'emprunter à l'Evangile les antiennes du Benedictus et du Magnificat des dimanches et fêtes est plus que millénaire. Il a donc été repris pour cet office du 29 septembre.

« Tu as donné mission à tes anges de nous garder sur tous nos chemins (ps. 90) ; conduis-nous aujourd'hui sur tes chemins sans que rien nous fasse trébucher.

« Nos anges voient constamment ta face dans les cieux (Mt. 18, 10) ; donne-nous de rechercher sans cesse ta face ici-bas.

« Tes enfants, dans le ciel, seront comme les anges (Mt. 22, 30) ; donne-nous la pureté du cœur et du corps ».

Enfin, tout comme au début de l'office, dans l'hymne, mais en des termes empruntés au livre de Daniel et à d'anciens textes liturgiques, on demande à Dieu :

« Dépêche le Grand Chef Michel (principem magnum) au secours de ton peuple ; qu'il le défende dans le combat contre Satan et contre ses anges ».

Ces belles formules, si riches de moelle biblique, seront reprises aux Laudes de l'office des Anges Gardiens, le 2 octobre.

*
**

On aura peut-être constaté que ni Gabriel, ni Raphaël n'apparaissent nommément en cet office d'adoration matinale auquel l'Eglise a en quelque sorte convié indistinctement tout cet « univers invisible » dont nous confessons l'existence dans le Credo. Seul Michel y occupe une place discrètement privilégiée qui d'ailleurs lui revient en ce jour qui lui est consacré depuis tant de siècles.

HEURE MEDIANE

Si l'office de Prime a été supprimé, les trois offices de Tierce, Sexte et None, destinés successivement à la sanctification du cours de la matinée, du milieu du jour, puis de l'après-midi, sont toujours prévus par la liturgie.

Mais la plupart des membres du Clergé ne sont astreints qu'à la récitation d'un seul de ces offices, au mieux des possibilités. Cet office « d'obligation », que ce soit Tierce, Sexte ou None, a reçu le nom d'Heure Médiante.

L'hymne de ces divers offices est ordinairement sans lien avec la fête célébrée, mais en rapport avec le moment de la journée auquel on se trouve — ou avec le mystère du Salut

manifesté à cette heure. La psalmodie est également sans lien direct avec la fête.

Mais, en ce 29 septembre, l'antienne et la lecture brève de Tierce sont consacrées à Michel, celles de Sexte à Gabriel et celles de None à Raphaël (5).

Ces textes sont tirés de Daniel pour Tierce et Sexte, de Tobie pour None, ce qui n'a rien de surprenant puisque Michel et Gabriel sont plusieurs fois mentionnés dans le livre de Daniel et que Raphaël ne nous est connu, en quelque sorte, que pour le seul livre de Tobie.

On notera que les antiennes notamment (qui ne sont pas à proprement parler nouvelles) font ressortir la mission secourable des archanges (protection, information) vis-à-vis des hommes, ce qui est tout indiqué pour le cours de la journée.

Tierce

L'ANTIENNE est la suivante :

« Voici que Michel, un des premiers chefs, est venu à mon secours » (Ecce Michaël... in adiutorium meum. Dn. 10, 13).

LECTURE BRÈVE : « En ce temps-là surgira Michel qui se tient en protecteur auprès des fils de ton peuple. Ce sera un temps de détresse tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les nations existent jusque là. En ce temps là ton peuple sera sauvé. Tous ceux qui seront trouvés inscrits dans le livre (6) seront sauvés » (Dn. 12, 1).

Le VERSET qui suit et qui est extrait de saint Matthieu (24, 31) se situe bien dans le prolongement de la lecture ; les anges, à l'approche du jugement rassembleront tous les élus, c'est-à-dire ceux qui sont inscrits dans le livre qui vient d'être évoqué :

V. « Le Seigneur enverra ses anges avec la grande trompette ».

R. « Ils rassembleront ses élus des quatre vents, d'une extrémité des cieux à l'autre » (7).

(5) Cette judicieuse ordonnance ne se retrouve pas dans « Prière du temps présent » qui simplifie beaucoup les choses.

(6) Le Livre des élus se retrouve dans l'Apocalypse (20,12) et... dans le célèbre Dies irae : Liber scriptus proferetur...

(7) La trompette du rassemblement final est déjà dans Isaïe (27,13). On la retrouve dans saint Paul. Ainsi 1 Thessaloniens (4,16) : « D'un

N'oublions pas, par ailleurs, le rôle assigné par la Tradition à saint Michel « d'introducteur des âmes dans la lumière sainte ». Un très beau répons de l'ancien office du 29 septembre, non repris par « Liturgia Horarum » disait : « L'archange Michel vint avec une multitude d'anges et Dieu leur confia les âmes des saints — pour qu'il les conduise aux joies du Paradis. Seigneur, envoie du ciel ton Esprit de Sagesse et d'Intelligence — pour qu'il les conduise aux joies du Paradis ».

Protection de Michel, dons de l'Esprit, voilà ce qu'il nous faut demander en cette heure de Tierce à laquelle survint l'Esprit au jour de la Pentecôte ainsi que l'a rappelé l'hymne au début de l'office.

Sexte

ANTIENNE : « Voici que Gabriel que j'avais vu en vision s'approcha de moi d'un vol rapide et me parla » (Ecce Gabriel docuit me. Dn. 9, 21).

La LECTURE BRÈVE (Dn. 9, 22-23) est la suite même de l'antienne dans le texte de Daniel (à quelques mots près, car on a omis le passage « à l'heure du sacrifice du soir » qui ne convenait pas à l'heure de Sexte qui est celle de midi) :

« L'ange Gabriel s'adresse à moi et me dit : Daniel, je suis sorti pour venir t'instruire et t'ouvrir l'intelligence. Dès le commencement de tes prières, une parole a été proférée et je suis venu te la révéler, car tu es l'homme des prédilections (8). Pénètre toi bien de cette parole et comprend la vision ».

Le VERSET est extrait du psaume 102, chanté à l'office des Lectures :

signal donné, à la voix d'un ARCHANGE, au coup de trompette de Dieu, le Seigneur en personne descendra du ciel ». - A noter que les traducteurs français du nouveau missel ont cru opportun d'omettre la mention de la trompette (32^e dim. ordin. A, et 2 nov.). Mais il est possible que le signal, la voix de l'archange et le coup de trompette ne soient qu'une seule et même chose. La trompette n'étant que la voix de l'archange donnant le signal. (Le Dies irae n'a retenu que la trompette : Tuba mirum spargens sonum).

(8) Le texte latin dit très exactement : « Tu es un homme de désirs ». Le chanoine Osty a noté à ce sujet : « La traduction de la Vulgate : vir desideriorum, entendu au sens d'homme qui n'a de désirs que pour Dieu et un exemple de ces contresens dont on regretterait qu'ils n'eussent pas été faits ». Certains Pères de l'Eglise ont en effet interprété admirablement cette expression « homme de désirs ».

V. « Bénissez le Seigneur, toutes ses armées ».
R. « Vous ses serviteurs, qui faites sa volonté ».

Rappelons-nous le rôle de messenger fidèle du Seigneur qui est celui de Gabriel dans la Sainte-Ecriture.

En cette heure de midi où tinte l'Angélus, tournons aussi nos regards vers celle qui en réponse au message que lui porta Gabriel se déclara, à l'instar des anges « servante du Seigneur » et prête à accomplir sa volonté. Redisons-lui, avec l'archange : « Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi ».

None

ANTIENNE : « L'ange Raphaël a été envoyé vers Tobie et Sara pour les guérir » (voir Tb. 12, 14).

LECTURE BRÈVE : « Je suis l'ange Raphaël, un des sept anges qui se tiennent devant le Seigneur. Quand j'étais avec vous, j'y étais par la volonté de Dieu. Bénissez-le, célébrez-le. Voici le moment de remonter vers celui qui m'a envoyé. Vous autres, bénissez Dieu et racontez toutes ses merveilles » Tb. 12, 15 a-18 a-20).

Le VERSET est extrait du psaume 90 qui appartient à l'office des Complies :

V. « Il a donné mission à ses anges ».
R. « De te garder sur tous tes chemins ».

Ce verset évoque ici la mission protectrice de Raphaël auprès de la famille Tobie mais aussi celle de tous les anges gardiens.

Rappelons-nous que notre imagerie concernant l'ange gardien (un ange assistant un enfant) a son origine dans les anciennes représentations de l'archange Raphaël conduisant le jeune Tobie — fort rajeuni en l'occurrence. C'est que Raphaël est « le type même de l'ange gardien » comme l'avait noté très justement un grand ami du Mont, le chanoine Blouet (9).

*
**

Nous retrouverons Michel, Gabriel et Raphaël, mais aussi tous les anges de Dieu pour l'office des Vêpres, la grande louange du soir.

Michel PIGEON

(9) Léon Blouet : Saint Michel et les Anges de la Messe. Coutances 1964 pp. 25 et 26.

L'île Maurice fête le Bienheureux Père Laval

Le 29 avril 1979 avait lieu en la basilique St-Pierre de Rome la béatification du Père Jacques Désiré Laval, originaire du diocèse d'Evreux, membre de la Congrégation du Saint-Esprit, en présence de plus de 20 cardinaux, 30 évêques et d'une grande foule, parmi laquelle étaient présents de nombreux Mauriciens et Normands.

Les 5 et 6 mai, sur l'invitation de Mgr Honoré, évêque d'Evreux, plusieurs milliers de pèlerins étaient rassemblés autour du cardinal Marty et d'une dizaine d'évêques, pour fêter le nouveau bienheureux à Pinterville, petite paroisse rurale, d'où celui-ci parti en 1841 pour l'Océan Indien.

Du 9 mai au 10 juin, à l'île Maurice, qu'il évangélisa, la béatification du Père Laval fut suivie par d'importantes manifestations, qui y furent télévisées en direct comme celles de Rome. Une série de trois timbres commémoratifs avait été émise par le gouvernement. Le samedi 19 mai, date de la principale cérémonie, était décrété jour de congé.

Il serait trop long de décrire ici en détail toutes ces manifestations, à l'ancienne « Isle-de-France ». Quelques notes d'un pèlerin suffiront pour les évoquer.

● Mercredi 16 mai

Départ d'Orly-Sud, dans un boeing 747, des 19 pèlerins normands, conduits par le Père Sevin, sous la présidence de Monseigneur Honoré, 60 kilos de bagages contiennent des images du Père Laval et de sa béatification. Dans le même avion voyagent le cardinal Gantin, originaire du Bénin (ancien Dahomey), Président à Rome des Commissions « **Cor Unum** », « Justice et Paix », et Mgr Mosconi, de la Secrétairerie d'Etat du Vatican.

Escales à Lyon, Nairobi, la Réunion. Nous apercevons en passant la cime majestueuse du Kilimadjaro, dont l'ascension fut faite et racontée au siècle dernier par un Normand, le Père Le Roy, futur supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

● Jeudi 17

Arrivée à l'île Maurice, après 18 heures de voyage, dont 14 de vol, et un trajet de plus de 10 000 kilomètres. Pluie abondante (bénédiction du ciel !), qui fera vite place à un soleil radieux. Nous logeons dans une pension de famille, dont l'un des grands enfants est prénommé « Jacques Désiré Laval ».

● Vendredi 18

Visite de l'île, mais particulièrement de l'église Sainte-Croix près de laquelle est conservé le tombeau du bienheureux Laval. Son gisant, protégé par une grille de fer forgé, est sans cesse entouré d'une foule de pèlerins en prières. Les murs de la chapelle sont couverts d'ex-votos, qui vont des fleurs naturelles aux plaquettes de pierre. Le soir, un buste du Père Laval est dévoilé devant cette église par le Premier ministre.

● Samedi 19

En fin d'après-midi et en plein air, au domaine « Marie Reine de la Paix », qui domine la rade de Port-Louis, capitale de l'île, messe solennelle d'action de grâces, en présence des autorités gouvernementales. Le cardinal Gantin préside comme délégué du pape Jean Paul II. Il est entouré de 9 évêques en chasubles blanches, dont Mgr Honoré, et d'une centaine de prêtres, tous en aube avec étoile rouge et or, qui leur sera offerte en souvenir.

Trois chorales, chacune en uniforme différent, accompagnées par l'orchestre de la police et des musiciens de l'Institut Gandhi, animent la cérémonie. Des sonneries de trompettes ouvrent et vont terminer celle-ci. Beaucoup d'harmonie, de décorations, de couleurs et de chaleur...

La foule bigarrée, massée autour des pancartes des paroisses et associations, est évaluée entre 150 000 et 200 000 personnes — le quart de la population de l'île. De nombreux pèlerins sont venus, avec leurs évêques, des îles de la Réunion, de Madagascar, des Seychelles, des Comores, ainsi que d'Afrique du Sud.

L'office est célébré en français, mais avec des chants en créole, mandarin, indi et tamoul. La première lecture est faite par l'évêque anglican de l'île, le sermon prononcé en créole, qui dérive d'un vieux patois français. Avant la communion, des enfants lâchent une centaine de pigeons blancs, en signe de paix et de liberté.

La messe est suivie de chants de louange à Dieu, provenant des Mauriciens des quatre grandes religions du pays : religieuses chrétiennes (« Magnificat » en latin), bonzesses bouddhistes (mélopées en chinois), pandits hindous (en sanscrit et en anglais), imans musulmans (en arabe). Auparavant avait parlé en français, avec cœur et éloquence, le cardinal Gantin, vrai témoin de la catholicité de l'Eglise. Et Mgr Honoré avait offert à Mgr Margéot, évêque de l'île Maurice, la chape qu'avait souvent utilisée à Pinterville le Père Laval. La foule les avait longuement applaudis.

● **Dimanche 20**

Les évêques présents président des messes en diverses églises. Mgr Honoré, entouré d'une demi-douzaine de prêtres, de Normandie ou du Saint-Esprit, concélébre la sienne et prononce l'homélie à Sainte-Croix, près du tombeau du bienheureux. Une parente du Père Laval, venue avec le pèlerinage d'Evreux, y fait la première lecture. La foule écoute avec une grande attention, comme si elle entendait parler le Père Laval lui-même.

Nous visitons à Port-Louis l'exposition sur le Père Laval, où la Normandie est à l'honneur, ainsi que le presbytère de la cathédrale, dans la cour duquel le futur bienheureux avait construit une case de 32 m², pour y recevoir et y évangéliser les Noirs.

● **Lundi 21**

Dans la soirée, départ de l'île Maurice pour sa sœur, celle de La Réunion, que nous visiterons au passage et où le volcan, le Piton de la Fournaise, aura une petite éruption la semaine suivante. Nous sommes en terre française et nous y constatons, le jeudi de l'Ascension, la crise du recrutement sacerdotal.

● **Vendredi 25**

Retour à Orly-Sud à 7 h 35, avec 20 paquets du numéro spécial de « La Vie Catholique » de l'île Maurice sur le Bienheureux Laval. Nos vieilles chrétientés n'auraient-elles rien à recevoir de leurs sœurs du Tiers-Monde, en pleine jeunesse, comme de celles des pays de l'Est, stimulées par la persécution ?

G. CADEL

*Le Bon Pasteur s'est livré lui-même
pour que vous ayez la vie.
Laissez-vous conduire à sa voix
et suivez-le en chantant :*

*Tu es la porte du royaume, Alléluia,
Tu es la route vers le Père, Alléluia !*

*Le Seigneur a les yeux sur ses fidèles,
sur ceux qui espèrent son amour.*

*Pour nous préserver de la mort,
nous garder en vie au temps de la famine.*

MARÉE

*Le temps clair laisse voir le Mont sans nulle brume.
Et le vent se met à souffler.
L'air marin m'envahit, me dilate. Et je hume
Son parfum sableux et salé.*

*On attend la marée et rien ne la présage.
Au loin, la tangué est grise et telle qu'à ces bords (1)
Où la Sélune tremble ainsi qu'un étang sage.
Le paysage rêve et dort.*

*Quand la mer va venir, une nappe argentée
S'épandra, grossissante, à la base du Mont,
Puis, elle roulera, par la bise fouettée,
Cavale d'un immense bond.*

*Se ruant au-dessus des cours d'eau, bouillonnante,
S'écoulant dans les creux et tombant dans les trous,
Elle sera la reine étrange et fascinante
De ce domaine, son époux.*

*Cette reine femelle a des fougues de mâle.
C'est elle qui conquiert, qui terrasse et remplit
Jusqu'à ce que, comblée, elle devienne étale
Sous le ciel d'or, son ciel-de-lit.*

RENÉ SAINT-CLAIR

6 août 1979, avant une grande marée de 113

(1) Le « Gué-de-l'Épine », d'où l'on voit le Mont Saint-Michel.

LA CHAPELLE SAINT-MICHEL DE ROCAMADOUR

Le roc auquel elle est adossée lui sert à la fois de mur, de voûte et de toiture. Une grille ouvragée donne accès à cette chapelle dont on voit, à l'extérieur, la gracieuse absidiole romane s'avancer en saillie vers le parvis Notre-Dame. Elle date du XII^e siècle et n'a guère eu besoin d'être restaurée.

Des peintures (XIII^e siècle) couvrent l'abside en cul-de-four : le Christ entouré des évangélistes et saint Michel peseur d'âmes. Certaines parties de ces peintures ont été abîmées par les visiteurs qui ont multiplié les graffitis, hélas !

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 1^{er} juillet 1979, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Ndongui Tony, Pointe-Noire - Presley Obonga, Mougali - Gilles Galap, Tours - Guilhem Putscher, Grisac - Florence Putscher, Grisac - Adonis Dinga, Addis-Abeba - Nathalie Jacquot, Karen Jacquot, Lille - Nick-Nazy, Brice Ambara, Ouenze - Eric Turpaud, Paris - Catherine Cornet, Montmorency - Clarisse, Cyril, Gilles Balza, Vern - Edwige Frangeul, Rennes - Yvette Leruyet, Lorient - Louise, Yvonne Cornet, Dinan - Lilian Samba, Bacongo - Urgelle, Fresnel, Willfrid, Rock Ntandou, Bacongo - Tite, Anicet, Adelphe, Alphonsin Loubassou, Makelekele - Patrick Relautte, Frédéric Relautte, Fort-de-France - Julia, Emilie Guillemen, Dampierre-en-Burly - Mathieu, Virginie et Julie Melix, Clécy - Laure, Guillaume Périer, Montferrand - Anthony Ageneau, Montferrand - Léocadie Kodjo, Camelia Batchi, Parfait Kodjo, Marie Tchibota, Pointe-Noire - Marc-Alexandre Aillaud, Aix-en-Provence.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois d'août et septembre 1979, 118 adultes se sont faits inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Les neuvaines du 15 au 23 de chaque mois sont faites à l'intention des associés vivants et défunts, aux intentions des pèlerins et de ceux qui se sont recommandés aux prières des associés.

Adieux à nos chers défunts

Abbé Marcel Fouillard, Avranches - Abbé Jean-Michel Morvan, Pentorson - Thérèse Delahaye, Fort-Assault - Marie-Louise Thouveny-Hahn, Montigny-les-Metz - Marcel Prud'homme, Mézeray - Cécile Bruel, Saint-Etienne - Chanoine Delaporte, Chartres.

Les « Annales du Mont Saint-Michel »

105^e année - Paraissant tous les deux mois

Abonnement un an : 25,00 F

Etranger : 30,00 F

Tous les abonnements commencent en janvier

•

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »

B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel

C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes

LE GÉRANT : LE DIRECTEUR DES ANNALES 50116 LE MONT SAINT-MICHEL